



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 26 janvier 2017

30 conseillers étaient présents :

Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Roger Chenu - Nicolas Cougoule - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jean-Claude Doche - Christian Duc - Sylviane Duchosal - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Laurent Hureau - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Damien Meignan - Stéphane Michel - Christian Milleret - André Pellicier - Lionel Pellicier - Dominique Petrau - Marie-Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Guy Romanet - Audrey Romao-Jacquier - Lucien Spigarelli - Solène Terrillon - Claudine Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

6 conseillers étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Evelyne Arnaud (pouvoir à Jean-Claude Doche) - Victor Bonnevie (pouvoir à Christian Milleret) - Daisy Brun (pouvoir à Claudine Traissard) - Guy Ducognon (pouvoir à Stéphane Michel) - Laurence Dupuy-Verbinnen (pouvoir à Anne Le Mouëllic) - Candice Gilg (pouvoir à Michel Genettaz).

1 conseillère était absente, sans pouvoir :

Aurély Maillet.

4 conseillères étaient absentes, sans pouvoir :

Injoud Ayeche - Véronique Barco - Céline Pellicier - Sylvie Villars.

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Puis il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Camille Dutilly est élu.

En début de séance, Pascal Laillé, chargé de mission par la commune au printemps 2016 en vue de réaliser l'inventaire des chapelles d'Aime-la-Plagne, présente la synthèse de son travail, un diaporama récapitulatif. Corine Maironi-Gonthier, Isabelle Gostoli De Lima et Anne Le Mouëllic le remercient vivement pour la qualité de son travail ; Corine Maironi-Gonthier propose qu'un groupe de travail soit prochainement mis en place pour définir des axes de priorité pour la préservation de ce patrimoine.

I - Administration générale, finances et ressources humaines :

Administration générale

1 – Cartes Passe Plagne : modification des conditions d'attribution

.....Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver les nouvelles conditions d'attribution de la carte Pass'Plagne, valables pour cette saison d'hiver 2016/2017, soit :

- public : jeunes de moins de 26 ans résidant dans la commune d'Aime-La-Plagne (présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)
- 2 cartes maximum par année civile, de 150 unités par carte
- Prix de vente public de la carte : 30 €
- Points de vente : Offices de tourisme

2 – Noms de rues : compléments à apporter à la précédente délibération

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, propose les changements de noms de rues suivants :

- à Longefoy :
 - . Rue de l'église de Longefoy (en remplacement de « Rue de l'église »)
- à Aime chef-lieu :
 - . Rue de l'église d'Aime (en remplacement de « Rue de l'église »)
 - . Rue de la Médiathèque (création de nom)

Finances

3 – Approbation des restes à réaliser des budgets 2016

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2016 du budget principal de la commune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES	595 515,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES 55 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 475,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 143 024,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES 289 753,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS 107 263,00

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2016 concernant la régie des eaux, service eau, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Dépenses		59 587
Chapitre 20		59 587
Chapitre 21		46 646

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2016 concernant la régie des eaux, service assainissement, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Dépenses		23 916
Chapitre 20		6 570
Chapitre 21		12 371
Chapitre 23		4 975

4 – Subvention au Syndicat d'Initiative de Granier

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention de 3 777 € au Syndicat d'Initiative de Granier au titre du reversement de la taxe de séjour 2016.

5 – Tarifs forfaits de ski télésiège de Granier, saison 2017/2018

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs TTC des forfaits de ski pour les remontées mécaniques situées à Granier, pour la saison 2017/2018, tels qu'indiqués ci-dessous pour la saison d'hiver 2017/2018. Egalement, il approuve la délivrance à titre gratuit des forfaits de ski aux écoles de Granier, La Côte d'Aime et de Valezan.

. forfait saison :	63,00 €
. forfait journée adulte :	8,00 €
. forfait journée enfant :	6,50 €
. forfait demi-journée adulte :	6,00 €
. forfait demi-journée enfant :	5,00 €
. forfait 1 remontée :	2,50 €
. forfait scolaire :	3,00 €

6 – Subvention au CBLIS de La Plagne

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le versement d'une subvention de 12 000 € au CBLIS au titre de l'année 2016 et précise que cette subvention sera versée sur le budget primitif 2017.

Ressources Humaines

7 – Suppression d'un poste d'ingénieur principal et création d'un poste d'attaché

.....Dans le cadre du recrutement pour le remplacement du chargé de projets qui part à la retraite le 1er avril prochain, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la suppression d'un poste d'Ingénieur Principal à compter du 1er avril 2017 et de créer à cette même date le poste d'Attaché.

II – Affaires foncières, urbanisme :

8 – Projet de bergerie à Bonvillard : location à titre précaire des bâtiments communaux

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le « prêt à usage » au bénéfice de Timothé PELLICIER et Manon CALONNE, concernant les parcelles OC 165 et 172 d'une surface de 4215 m² à Bonvillard, commune déléguée de Granier, pour une durée de 6 mois renouvelable une fois, à compter du 1/02/2017, pour leur projet de création d'un élevage de brebis laitières avec fabrication de fromages.

9 – Villette : vente de parcelle à M. Pascal Villibord et à Mme Jessie Maison

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la vente de la parcelle cadastrée section ZM n°659, d'une superficie de 91 m², au prix de 60,00 euros le m² à M. Pascal VILLIBORD et Madame Jessie MAISON.

10 – Lotissement de Tessens : vente du lot n° 15 à Mme Claire Muller

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la vente à Mme Claire MULLER du lot n° 15 du lotissement d'habitation de Tessens, d'une superficie de 346 m², au prix de 43 000 €.

11 – Bail rural avec Mme Aurore Azelard pour activité de maraichage aux Iles

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le « bail rural » au bénéfice d'Aurore AZELART concernant les parcelles OB 3042, 3045, 3053, 3049, 3040, 1243, 1115, secteur des Iles à Aime, d'une surface de 2 904 m², appartenant au domaine privé de la commune, pour une durée de 9 ans renouvelable à compter du 1/05/2017, avec un montant de fermage fixé à 120 € par an.

12 – Déclassement de domaine public : chemin de la Glière à Villette

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, constate la désaffectation et accepte le déclassement d'une partie du domaine public communal situé au droit de la parcelle ZT n° 52 pour une superficie d'environ 70 m².

III – Travaux, affaires forestières :

13 – Construction et renouvellement de voiries et réseaux divers : lancement de la consultation pour accord cadre

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de lancer la consultation pour l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux de construction et renouvellement de réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et divers sur le territoire de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE.

Il charge le Maire de passer les adjudications de travaux dans les formes établies par les lois et règlements, dans le respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de

traitement des candidats et de transparence des procédures, ainsi que le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

14 – Travaux d'entretien sur bâtiments : lancement de la consultation pour accord cadre

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de lancer la consultation pour l'accord-cadre à bons de commande relatif aux divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux sur le territoire de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE.

Il charge le Maire de passer les adjudications de travaux dans les formes établies par les lois et règlements, dans le respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, ainsi que le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

15 – Convention avec le TDL pour la gestion des stocks de sel

.....Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention relative à la gestion des stocks de sel, à conclure avec le Territoire de Développement Local de TARENTEISE VANOISE.

IV – Informations au Conseil municipal :

15 – Compte-rendu des décisions et contrats prises par délégation de l'assemblée délibérante

.....Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

. Convention d'occupation à titre précaire : local ancienne poste à Plagne Aime 2000 pour une année à compter du 01/12/16 - Antenne Handicap 73210 PLAGNE AIME 2000 - 22,67 €/an

. Convention d'occupation à titre précaire : réserve n°1 à Plagne Aime 2000 pour une année à compter du 01/12/16 - Antenne Handicap 73210 PLAGNE AIME 2000 - 22,67 €/an

. Convention d'occupation à titre précaire : salle Mont Saint Sauveur au profit de l'ESF Aime 2000, saison hiver 2016/2017 - ESF 73210 PLAGNE AIME 2000 - 1.082,64 €/saison

. Convention d'occupation à titre précaire : chalet halte-garderie à Plagne Aime 2000 pour la saison hiver 2016/2017 - Association les Lutins 73210 PLAGNE AIME 2000 - 22,67 €/saison

. Convention d'occupation à titre précaire des réserves situées sous le chalet de la garderie les Lutins à Plagne Aime 2000 au profit du syndicat local de l'ESF Aime 2000 pour l'année à compter du 01/12/2016 - ESF 73210 PLAGNE AIME 2000 - 95,39 €/an

. Bail du studio C14 à Plagne Aime 2000 au profit d'Immoplagne saison hiver 2016/2017 - SOGIMALP TARENTEISE 73700 BOURG SAINT MAURICE - 414,88 €/mois, saison hiver

. Bail de location de la garderie à Montalbert pour la saison d'hiver 2016/2017 - Association les Bambins 73210 MONTALBERT - 22,67 €/an

. Bail de la cave à fromage de Tessens du 01/12/16 au 30/11/17 - VIALET André 73210 TESSENS - 21,55 €/mois

✓ Pour des services

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

- . Location chargeuse avec étrave et godet – BOCH & Frères – 2 100,00 €
- . PLU D'AIME : Etudes complémentaires concernant la finalisation du PLU de la commune historique d'Aime – ATELIER 2 - 9 275,00 €
- . Assurance "Flotte automobile et risques annexes" - SMACL ASSURANCES - 9 945,15 €
- . Contrat de maintenance des logiciels Finance, Paie et Elections - GFI Progiciels - 7 738,00 €
- . Etude alimentation eau potable "restaurant d'altitude" - SARL COHERENCE - 1 787,00 €
- . Déneigement manuel station d'AIME 2000 - COLLOMB Thierry - 7 400,00 €
- . Abonnement annuel TERIA centrimétrique régional – SIRAP - 2 142,00 €

✓ Pour des fournitures

Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :

- . Fleurissement été 2017– FLEURIJARDIN – 8 948,30 €

16 – Informations diverses concernant les Versants d'Aime, le SIGP, La Plagne Tourisme...

.....Pas d'informations pour cette séance.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 27/01/17

Le Maire

A retirer de l'affichage à compter du 29/03/17

